



COMITÉ DES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES

Cent neuvième session

Rome, 21-23 octobre 2019

**Rapport d'information sur les activités de la
Sous-Division droit et développement**

I. Introduction

1. Depuis sa quatre-vingt-dix-septième session en octobre 2013, le Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ) présente régulièrement un aperçu des activités de la Sous-Division droit et développement (LEGN) du Bureau juridique à l'appui du mandat de la FAO. La présente note fournit des informations sur quelques évolutions et activités menées par la Sous-Division droit et développement depuis le dernier rapport présenté à la CQCJ lors de sa cent-sixième session, en 2018.

II. Activités et résultats depuis la cent-sixième session du CQCJ

2. La Sous-Division droit et développement est sur le point d'achever son plan de travail pour 2018-2019 qui comprend 125 activités convenues avec les équipes chargées de programme stratégique et mises en œuvre dans toutes les régions au niveau national, sous régional et international.

3. La présente note présente deux des principales réalisations de la Sous-Division droit et développement. Elle résume également certaines évolutions connexes significatives et des résultats dans d'autres domaines, y compris des mises à jour relatives à des activités dont il a été fait rapport précédemment.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse <http://www.fao.org>



A. Appui aux parlementaires dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition

4. L'élimination de la faim et de la malnutrition représente l'un des objectifs mondiaux de la FAO. Il est inclus dans son objectif stratégique 1, dans l'objectif de développement durable (ODD) 2, dans le Défi mondial Faim zéro, mais aussi dans des initiatives régionales comme le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, «L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim» et les initiatives Faim zéro en Asie et Pacifique.

5. Par l'adoption de législations nationales pertinentes, les parlementaires sont bien placés pour contribuer à la réalisation de ces objectifs et pour assurer la coordination entre les différents acteurs ou législations améliorant les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition directement et/ou indirectement.

6. La FAO a travaillé pendant plusieurs années avec le Front parlementaire contre la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes et des résultats législatifs significatifs ont été obtenus: élaboration de quatre cadres législatifs adoptés au niveau régional et promulgation de plus de 20 législations nationales relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

7. Des efforts similaires sont en cours en Afrique, où la FAO a appuyé la création et le renforcement de plateformes parlementaires régionales, sous régionales et nationales, y compris l'Alliance parlementaire panafricaine en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition, l'Alliance parlementaire de l'Afrique orientale et les alliances parlementaires nationales dans les pays, telles que celles de Djibouti, de Madagascar, de la Sierra Leone et de l'Ouganda. Des projets de coopération technique (PCT) ont été mis en œuvre afin de faciliter l'assistance technique auprès de ces plateformes.

8. La FAO a élaboré des produits de renforcement des capacités et fourni des formations incluant des questions juridiques et techniques, pour permettre aux Parlementaires d'intégrer et de prendre des mesures sur différentes questions intéressant la sécurité alimentaire et la nutrition dans leur domaine de compétence, notamment les allocations budgétaires, la surveillance/contrôle et les mandats de représentation. Dans ce contexte, la Sous-Division droit et développement a élaboré sept documents juridiques, en collaboration avec les unités techniques compétentes et la Division des partenariats. Ces documents de six pages sur les cadres juridiques relatifs à la sécurité alimentaire et la nutrition se concentrent sur le droit à une nourriture adéquate dans les constitutions et les cadres législatifs, l'alimentation et la nutrition scolaires, la gouvernance des régimes fonciers, les investissements agricoles responsables, la nutrition et la réduction de la pauvreté. Ils mettent l'accent sur les instruments politiques et juridiques applicables au niveau régional et international, l'importance des composantes des instruments juridiques dans ces domaines avec des exemples dans différents pays et des points d'action à l'intention des parlementaires. Jusqu'à ce jour, la Sous-Division droit et développement a utilisé ces documents dans le cadre de sessions de formation pour plus de 250 parlementaires au niveau national et régional.

9. En partenariat avec le Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission de l'Union Africaine, la Sous-Division droit et développement a également appuyé le parlement panafricain dans ses efforts pour élaborer une législation modèle sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique, visant à fournir des orientations pour l'élaboration de législations nationales sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

10. En outre, la Sous-Division droit et développement a appuyé des pays tels que Djibouti et l'Ouganda à élaborer une législation nationale dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. La création d'alliances parlementaires et d'exercices de développement des capacités dans ces pays alimente les processus législatifs en cours.

B. Contribution de la Sous-Division droit et développement dans le domaine du changement climatique

11. La priorité accordée au changement climatique et à l'agriculture sur la scène internationale (voir l'ODD 13 et l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture adoptée lors de la Conférence des Parties (COP23) est désormais évidente. Pour y répondre, ainsi qu'aux priorités inscrites dans le Cadre stratégique de la FAO et dans la Stratégie de la FAO relative au changement climatique, la Sous-Division droit et développement a élaboré une Stratégie relative à la législation et au changement climatique qui fournit un cadre conceptuel et pratique afin d'orienter l'appui juridique technique qu'elle apporte aux pays, mais aussi afin d'appuyer leurs efforts dans la lutte contre le changement climatique et de réaliser leurs objectifs relevant de l'Accord de Paris par le biais de législations et d'institutions efficaces. La Sous-Division droit et développement a entamé des discussions avec les États Membres intéressés, les partenaires ressources et les unités techniques de la FAO afin de lancer un certain nombre d'activités pilotes pour la mise en œuvre de la Stratégie, qui a été largement diffusée. L'exécution de la Stratégie s'appuie sur les ressources juridiques présentées ci-dessous.

12. La Trousse à outils Législation et Changement climatique («La Trousse à outils») constitue une base de données en ligne développée par la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'ONU Environnement et le Secrétariat du Commonwealth, qui travaillent en étroite collaboration avec la FAO et un certain nombre d'autres organisations internationales, d'experts nationaux et d'instituts de recherche. La Trousse à outils inclut une collection à consulter sur des législations relatives au changement climatique et des législations sectorielles, ainsi qu'un outil d'évaluation juridique permettant l'identification de domaines où les lois nationales pourraient être renforcées. Elle assiste donc les pays dans leurs efforts de formulation de législations, de politiques et de réglementations relatives à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets. La Sous-Division droit et développement a dirigé le développement du module sur l'agriculture de la Trousse à outil, présenté récemment lors de la Conférence de Bonn sur le changement climatique, en juin 2019.

13. L'agriculture occupe une place importante dans les documents relatifs aux contributions déterminées au niveau national soumis par une majorité des Parties à l'Accord de Paris. La Sous-Division droit et développement a mandaté une étude législative en matière de législation relative au changement climatique dans les domaines de l'agriculture, de la gestion de l'utilisation des terres, des secteurs des forêts et des pêches, à la lumière de l'Accord de Paris et des obligations législatives internationales. L'étude fournit un aperçu du cadre législatif international régissant le changement climatique et aborde tous les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture (cultures et élevage; utilisation des terres; forêts; pêches et aquaculture). Cette étude constitue la première orientation technique et juridique dans des domaines de première importance pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets dans le contexte du mandat de la FAO.

14. La Sous-Division droit et développement a en même temps établi des relations efficaces avec des partenaires internes de la FAO, notamment la Division des terres et des eaux et, à travers elle, le Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national. Ces efforts ont mis en exergue l'importance de disposer d'un cadre juridique et institutionnel favorable à l'adaptation aux effets du changement climatique dans le secteur agricole, incluent dans la proposition de la FAO auprès de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en mai 2019, dans le cadre du processus de Koronivia.

C. Autres initiatives, réalisations et résultats de la Sous-Division droit et développement

Programme d'assistance juridique et de renforcement des capacités

15. La Sous-Division droit et développement a pour tâche principale de fournir une assistance juridique dans l'élaboration de la législation, à la demande des pays. L'expérience démontre que l'efficacité législative implique davantage que l'adoption d'une loi. Dans le contexte du Cadre stratégique de la FAO axé sur les résultats, l'assistance législative fournie à la demande devrait être apportée dans le cadre d'un programme stratégique dédié.

16. Ainsi, la Sous-Division droit et développement a élaboré un programme d'assistance juridique et de renforcement des capacités visant à appuyer les Membres à adopter des approches stratégiques sur le long terme dans le cadre de leurs efforts législatifs et de promotion de la cohérence qui, en retour, appuie l'efficacité et la durabilité de leurs lois. Le programme repose sur le soutien de donateurs et de partenaires. Il fournit une assistance technique à la conception de cadres juridiques solides dans le domaine de l'alimentation et l'agriculture et veille à ce que les pays obtiennent un appui afin d'améliorer leurs capacités à mettre en œuvre la législation nationale, y compris en matière de conformité et d'application. En outre, le programme intègre et essaye d'aborder des questions transversales essentielles telles que la parité hommes-femmes, la nutrition et le changement climatique par le biais de la législation relative à l'alimentation et l'agriculture, et aux ressources naturelles.

17. Le programme sera exécuté en collaboration avec les départements internes de la FAO, mais également avec des partenaires externes nationaux, régionaux et internationaux. La Sous-Division droit et développement a entamé des discussions avec des partenaires potentiels et explore des possibilités de Coopération Sud-Sud, de collaboration avec des universités et instituts de recherche et avec des partenaires ressources potentiels, afin d'appuyer la mise en œuvre du programme.

FAOLEX

18. La Sous-Division droit et développement continue à collecter et à diffuser des instruments de politiques et de législations internationales sur l'alimentation, l'agriculture et la gestion des ressources naturelles par le biais de FAOLEX et de bases de données de partenaires associées telles que ECOLEX (UICN et PNUE) et InforMEA (PNUE et accords multilatéraux sur l'environnement). La base de données FAOLEX compte désormais plus de 168,000 archives – avec plus de 8,000 nouvelles entrées par an. Les analyses de site Internet montrent une moyenne de 3,000 utilisateurs de FAOLEX par jour, avec une augmentation

continue du nombre d'utilisateurs et de pages consultées et une base d'utilisateurs largement dispersée dans toutes les régions du monde.

Trafic sur le site web de FAOLEX (2016-2019)

	2016	2017	2018	2019 (est.) ¹
Utilisateurs	470 000	735 594	845 462	936 686
Pages	1 174 335	1 427 100	1 743 643	2 037 050

19. La Sous-Division droit et développement appuie l'élaboration de bases de données thématiques en collaboration avec d'autres services de la FAO. Les bases de données thématiques que la Sous-Division droit et développement appuie sont listées dans l'Annexe du présent document.

Guide juridique de la FAO sur l'alimentation scolaire et la nutrition

20. Le Cadre de la FAO relatif à l'alimentation scolaire et à la nutrition vise à assister les pays dans la conception et la mise en œuvre de programmes et de politiques scolaires pour un impact amélioré sur les régimes alimentaires, la nutrition des enfants et des adolescents, le développement socio-économique des communautés et les systèmes alimentaires locaux. En tant que membre de l'équipe technique spéciale sur l'alimentation scolaire et la nutrition, la Sous-Division droit et développement a soutenu activement le développement du quatrième pilier des principaux domaines de travail du Cadre, visant à créer un environnement politique, juridique et institutionnel favorable à l'alimentation scolaire et la nutrition.

21. À cet égard, la Sous-Division droit et développement a élaboré des documents normatifs et des méthodologies pratiques afin d'appuyer les pays dans le renforcement de leurs cadres juridiques nationaux relatifs à l'alimentation scolaire et la nutrition, y compris le *Guide juridique de la FAO sur l'alimentation scolaire et la nutrition (Legal Guide on School Food and Nutrition)*. Ce guide promeut une approche holistique et axée sur les droits des législations relatives à l'alimentation scolaire et à la nutrition, conformément aux besoins spécifiques des pays. Il a été élaboré en étroite collaboration avec l'équipe spéciale pour l'alimentation scolaire et la nutrition, et la méthodologie d'assistance juridique présentée dans le Guide a été appliquée dans plusieurs pays tels que l'Équateur, l'Éthiopie, Haïti, le Honduras, le Kirghizistan, le Pérou et Sao Tomé-et-Principe.

Collaboration avec le service du droit agricole de l'Association internationale du barreau

22. La Sous-Division droit et développement a renforcé sa collaboration avec le service du droit agricole de l'Association internationale du barreau. En octobre 2018, elle a participé à un colloque sur les investissements agricoles responsables organisé par l'Association internationale du barreau lors de sa Conférence annuelle mondiale. La Sous-Division droit et développement a présenté son nouveau *Guide juridique sur la diligence requise, les régimes foncier les investissements agricoles – Guide sur les responsabilités mixtes des juristes du secteur privé dans le conseil sur l'acquisition de terres et de ressources naturelles. (Legal Guide on Due Diligence, tenure and agricultural investment - A guide on the dual responsibilities of private sector lawyers in advising on the acquisition of land and natural*

¹ 705 710 utilisateurs et 1 529 558 pages consultées à la date du 9 septembre 2019.

resources). Ce même sujet et cette publication ont ensuite été présentés par la Sous-Division droit et développement lors d'un webinaire organisé conjointement avec l'Association internationale du barreau, le service de l'environnement, de l'énergie et des ressources de l'Association du barreau américain, ainsi que d'autres groupes juridiques agricoles aux États-Unis.

23. Le 24 septembre 2019, une lettre d'accord a été signée entre la FAO et l'Association internationale du barreau afin de consolider la collaboration sur des thèmes d'intérêt commun.

Webinaires relatifs à l'élaboration des lois

24. La Sous-Division droit et développement a lancé une nouvelle initiative en matière de partage des connaissances par la réalisation de webinaires sur des questions thématiques relatives à l'élaboration de lois, telles que le changement climatique et la législation, la pêche illicite, non déclarée, et non réglementée (pêche INDNR) et plus récemment, l'approvisionnement institutionnel durable. Ces webinaires attirent un nombre croissant de participants, notamment des collègues des unités techniques et des bureaux décentralisés, mais aussi des participants extérieurs à l'Organisation.

D. Mises à jour des activités présentées antérieurement

Mises à jour sur l'assistance juridique relative à la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INDNR)

25. La Sous-Division droit et développement a fait rapport précédemment de ses activités relatives à l'application de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

26. Depuis lors, la Sous-Division droit et développement a apporté son soutien à l'occasion de la deuxième Réunion des Parties à l'Accord relatif aux mesures de l'État du port, organisée à Santiago, Chili, en juin 2019 afin de convenir d'un ensemble de règlements pour ses réunions et d'un mandat pour le groupe de travail *ad hoc* sur le mécanisme de financement. Ces résultats conduiront à des initiatives plus nombreuses visant à appuyer les capacités dans les pays en développement et les petits États insulaires en développement (PEID) dans leur application de l'Accord relatif aux mesures de l'État du port, dans le cadre du *Programme mondial de la FAO d'appui à la mise en œuvre de l'Accord relatif aux mesures de l'État du port et instruments complémentaires pour prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée* (le «Programme mondial») (FAO's *Global Programme to Support Implementation of the PSMA and Complementary Instruments to Combat IUU Fishing* ("the Global Programme")).

27. La Sous-Division droit et développement a poursuivi l'appui à ses activités, en se concentrant avant tout sur le renforcement des capacités des Parties par rapport aux législations, aux politiques et à l'application, ainsi qu'au suivi, contrôle et surveillance en matière de pêche².

² CCLM 106/4

(http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/bodies/CCLM_106/MV872_4/MV872_CCLM_106_4_en.pdf).

28. Ces activités appuient également les États Membres dans la réalisation de l'Objectif de développement durable 14.3.

Programme sur la gestion durable de la faune et de la flore sauvages.

29. La Sous-Division droit et développement a précédemment fourni au CQCJ des informations relatives au Programme. Il se situe à la fin de la première année de mise en œuvre dans chacun des huit sites pilotes en République du Congo, République démocratique du Congo, Gabon, KaZa (Zambie et Zimbabwe), Guyane, Madagascar et Papouasie-Nouvelle-Guinée. Tous les consultants juridiques nationaux dans les pays ont été recrutés, à l'exception de la Guyane.

30. Afin de faciliter une évaluation juridique complète du cadre juridique et institutionnel dans chaque pays cible, la Sous-Division droit et développement a finalisé ses quatre principaux outils de diagnostic. Ces derniers évaluent respectivement: i) la conformité du cadre juridique national avec les conventions internationales; ii) la cohérence juridique et les lacunes entre les législations sectorielles correspondantes; iii) les règles de droit coutumier; et iv) le degré de mise en œuvre/application des lois et causes sous-jacentes de toute insuffisance à cet égard. Grâce à l'élaboration de ces outils, la Sous-Division droit et développement s'assure que les méthodologies, les normes et les sauvegardes de la FAO seront appliquées pendant la mise en œuvre du Programme, que toutes les activités du Programme respecteront l'approche communautaire axée sur les droits et que les communautés cibles pourront s'appuyer sur un Mécanisme de recours fonctionnel.

31. La Sous-Division droit et développement continuera à travailler avec les consultants juridiques nationaux et les homologues des gouvernements pour fournir un soutien juridique solide reposant sur les résultats de l'analyse juridique complète menée pendant la deuxième année. L'analyse vise à appuyer le processus de prise de décision par les autorités gouvernementales dans leur élaboration d'un cadre institutionnel et juridique cohérent afin de concilier la conservation de la vie sauvage avec la sécurité alimentaire pour les populations rurales et urbaines.

III. Mesures suggérées au Comité

32. Le CQCJ est invité à examiner les informations fournies dans ce document et à formuler des commentaires, s'il le juge nécessaire.

ANNEXE: LISTE DES BASES DE DONNÉES THÉMATIQUES DE FAOLEX

Base de données thématique	Description	Coordination interdépartementale	Alignement stratégique	Site internet
Agroecology Lex	Base de données qui recense divers cadres légaux, politiques et programmes concernant l'agroécologie.	Division de la production végétale et de la protection des plantes	OS2: Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables; ODD 2: Faim Zéro; ODD 12: Consommation et production durables	http://www.fao.org/agroecology/policies-legislations/
AMR-Lex	Un point d'entrée unique pour la législation relative à la résistance aux antimicrobiens, y compris les aliments pour animaux, la santé animale, les pesticides, la sécurité sanitaire des aliments, l'environnement et les ressources en eau.	Division de la production et de la santé animales	OS4: Favoriser la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires ouverts et efficaces; OS5: Améliorer la résilience des moyens d'existence face aux risques de catastrophes; Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens 2016-2020 Plan de travail conjoint de l'alliance tripartite élargie sur la résistance aux antimicrobiens (OMS, OIE, FAO, PNUE)	Lancement prévu Décembre 2019
AquaLex	Aperçu complet des cadres juridiques et des politiques nationales en matière de ressources en eau.	Division des terres et des eaux	OS2: Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables; ODD 6: Eau propre et assainissement	http://www.fao.org/faolex/aqualex/fr/

Base de données thématique	Description	Coordination interdépartementale	Alignement stratégique	Site internet
Codex Alimentarius	Législations nationales relatives à la sécurité sanitaire des aliments. Les services nationaux de liaison avec le Codex fournissent des contributions et validations au sujet de la fiabilité de la documentation présentée.	Unité de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius	OS4: Favoriser la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires ouverts et efficaces; OS5: Améliorer la résilience des moyens d'existence face aux risques de catastrophes; ODD 12: Consommation et production durables; Commission du Codex Alimentarius	http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/about-codex/members/
Family Farming Lex	Législations régionales, nationales, règlements et politiques des pouvoirs publics en matière d'agriculture familiale.	Division des partenariats et de la coopération Sud-Sud	OS3: Réduire la pauvreté rurale; OS4: Favoriser la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires ouverts et efficaces; ODD 1: Pas de pauvreté; ODD 2: Faim Zéro; Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale 2019-2028	http://www.fao.org/family-farming/laws-public-policies/fr/
Vue générale de la législation nationale sur l'aquaculture (NALO)	Vue générale des lois et règlements nationaux sur l'aquaculture provenant des 40 principaux pays producteurs en aquaculture.	Sous-division de l'aquaculture	OS2: Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables; ODD 14: Vie aquatique	http://www.fao.org/fishery/collection/nalo/en

Base de données thématique	Description	Coordination interdépartementale	Alignement stratégique	Site internet
Plateforme des Connaissances Pastorales	Compilation des législations en matière de pastoralisme.	Groupe de ressources génétiques animales	OS2: Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables; OS5: Améliorer la résilience des moyens d'existence face aux risques de catastrophes; ODD 15: Vie terrestre	http://www.fao.org/pastoralist-knowledge-hub/
Base de données sur les mesures du ressort de l'État du port	La base de données sur les mesures du ressort de l'État du port (Port-Lex) consolide des informations relatives aux mesures adoptées par les États et les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) dans le cadre de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INDNR).	Sous-division des opérations et des technologies de pêche	OS2: Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables; ODD 14: Vie aquatique; Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port	Lancement prévu Décembre 2019
Le droit à l'alimentation autour du globe	Compilation des engagements constitutionnels sur le droit à une alimentation au niveau national. Elle promeut également la législation nationale qui reconnaît ce droit de façon explicite.	Division des politiques sociales et des institutions rurales	OS1: Contribuer à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition; ODD 2: Faim Zéro	http://www.fao.org/right-to-food-around-the-globe/fr/
Banque de données sur les mesures de Conservation et	Collection d'instruments contraignants et non contraignants sur la conservation et la gestion des requins, comprenant les plans	Sous-division chargée de la	OS2: Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables;	http://www.fao.org/ipoa-sharks/database-of-measures/fr/

Base de données thématique	Description	Coordination interdépartementale	Alignement stratégique	Site internet
de Gestion des Requins	d'action et les législations nationales.	pêche marine et continentale	ODD 14: Vie aquatique; Plan d'action international pour la conservation et la gestion des requins; Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	
SoiLex	Elle présentera les instruments juridiques existant relatifs aux sols, regroupés par thèmes pertinents, y compris les menaces pour les sols.	Division des terres et des eaux Secrétariat du Partenariat mondial sur les sols	OS2: Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables; Partenariat mondial sur les sols ODD 15: Vie terrestre	Lancement prévu Décembre 2019
TimberLex	Aperçus nationaux des cadres juridiques régissant la gestion des forêts et la production et le commerce du bois, améliorant les connaissances et les capacités en matière de législation forestière et de légalité du bois.	Division des politiques et des ressources forestières	OS4: Favoriser la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires ouverts et efficaces; OS2: Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables; ODD 15: Vie terrestre	Lancement prévu Octobre 2020
WildlifeLex	Dans le cadre du Programme sur la gestion durable de la faune et de la flore sauvages, WildlifeLex va regrouper des législations nationales relatives à des secteurs spécifiques applicables à la	Division des politiques et des ressources forestières	OS1: Contribuer à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition; OS3: Réduire la pauvreté rurale; ODD 2: Faim Zéro;	Lancement prévu Octobre 2020

Base de données thématique	Description	Coordination interdépartementale	Alignement stratégique	Site internet
	gestion durable de la faune et de la flore sauvages dans le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.		ODD 12: Consommation et production durables; ODD 15: Vie terrestre	